

L'intervention du SAMI-Lux se déroule en plusieurs étapes

Un questionnaire

Nous remplissons ensemble un formulaire sur votre habitation, son environnement proche, les problèmes rencontrés.

Une observation

Nous visitons ensemble l'entièreté de l'habitation à la recherche d'éléments susceptibles d'influencer la santé.

Des analyses

Certaines mesures sont réalisées sur place à l'aide d'appareils portables, tandis que des échantillons sont prélevés en vue d'être analysés en laboratoire.

Des recommandations

Dans la mesure du possible, nous proposons des solutions pour assainir votre environnement.

Les informations relatives à notre intervention sont reprises dans un rapport envoyé à votre médecin. Vous recevrez une copie des conclusions et des recommandations.

Attention : Le SAMI-Lux intervient dans le seul but d'améliorer la santé des habitants. Les conclusions reprises dans le rapport ne peuvent en aucun cas servir à des fins judiciaires.

Éditeur responsable : Pierre-Henry Goffinet, Directeur général provincial, Place Léopold, 1, 6700 Arlon • communication@province.luxembourg.be • Édition 2019 • Illustration : www.graphiccrea.be

Prévenir un geste simple !

De nos jours, nous passons 80 à 95 % de notre temps à l'intérieur, que ce soit à la maison, au travail, à l'école, pendant les loisirs. Or, les concentrations en certains polluants peuvent parfois y être plus élevées que dans l'air extérieur ! Nous savons aussi que ces polluants, dont la liste est longue, peuvent avoir des effets sur la santé (allergies, irritations, toux, maux de tête, etc.).

Dans la majorité des cas, quelques gestes simples permettent d'améliorer la qualité de l'air dans nos maisons, par exemple : aérer régulièrement, ne pas fumer à l'intérieur, éviter toute humidité excessive, ne pas occuper trop rapidement une pièce récemment rénovée, éviter les produits à base de solvants.

Mais ces actions simples ne suffisent pas toujours ! C'est pourquoi la Province de Luxembourg met à votre disposition un Service d'Analyse des Milieux Intérieurs : le SAMI-Lux. Ce service travaille en étroite collaboration avec votre médecin pour rechercher les causes de différents symptômes ainsi que leur source éventuelle dans l'habitation et vous proposer des solutions efficaces pour remédier aux problèmes rencontrés.

Stephan De Mul,
Député provincial
en charge du Pôle Social et Santé



Service d'Analyse des Milieux Intérieurs

✉ Rue du Carmel, 1 - 6900 MARLOIE

☎ 084/31.05.03 - 📠 081/31.18.38

✉ samilux@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be



Ma maison... ma santé!



Votre maison...

Votre santé...

Notre action !

**Votre maison n'est pas toujours le cocon
doux que vous imaginez !**

*Moisissures, acariens,
animaux, radon,
produits chimiques
en tous genres...*

*L'air que vous respirez
peut contenir
divers « polluants »
susceptibles
d'influencer votre
santé.*

**Les causes principales de
cette pollution intérieure
sont entre autres :**

- Une ventilation insuffisante
- Une utilisation croissante de
matières synthétiques et de
produits chimiques
(par ex. : produits de nettoyage,
désodorisants, pesticides).

**Toux, éternuements, infections respiratoires
à répétition, allergies, irritations des yeux,
maux de tête, fatigue, démangeaisons.**

**Ces symptômes peuvent être provoqués
par des polluants présents dans votre habitation.**

- Vos problèmes diminuent quand vous quittez votre domicile ?
- Certaines odeurs vous irritent ?
- Vous avez entrepris des travaux de rénovation ?
- Vous avez observé des taches d'humidité ou de moisissures sur les murs ?

*Il y a peut-être un lien entre vos symptômes
et votre environnement intérieur*

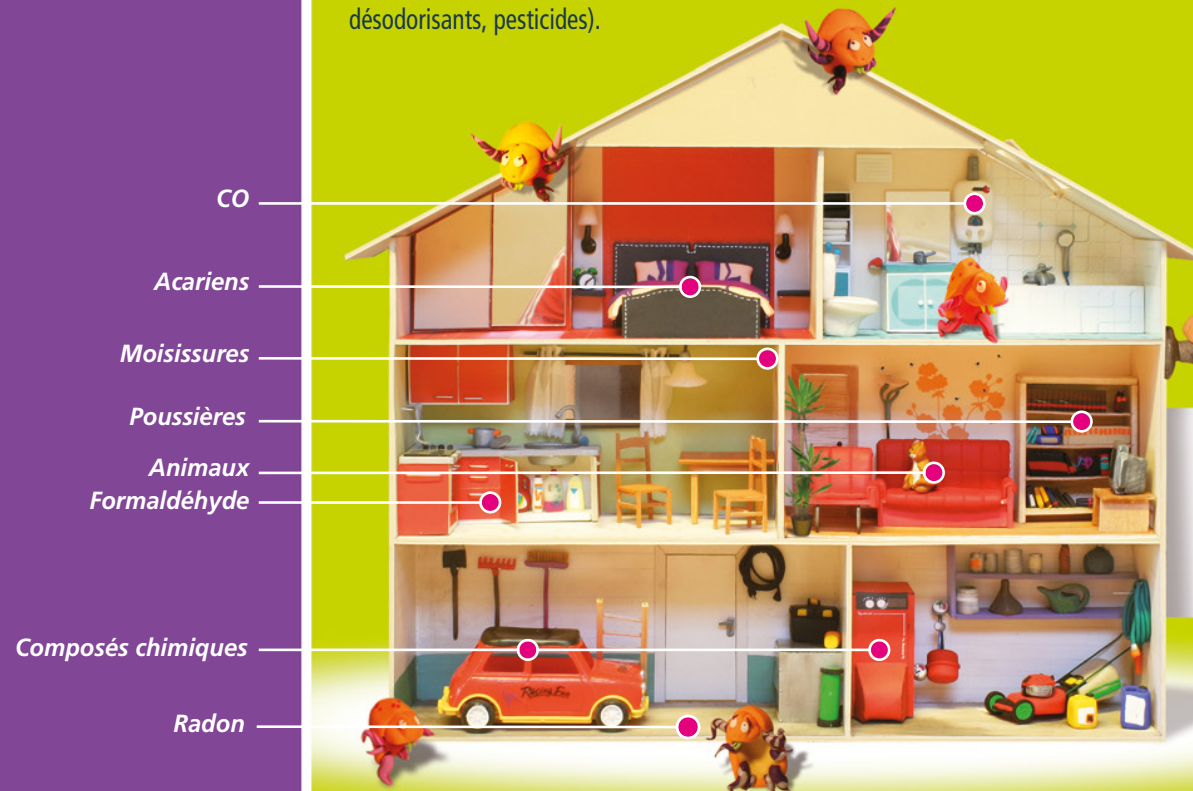
**Le SAMI-Lux est le Service d'Analyse
des Milieux Intérieurs de la Province
de Luxembourg**

Son action consiste à :

- rechercher les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments ;
- proposer des solutions visant à améliorer la qualité de l'air intérieur.

Le service est accessible exclusivement sur demande médicale à toute personne habitant la province de Luxembourg.

*Le rôle du SAMI-Lux est de rechercher,
en collaboration avec les médecins, les liens
éventuels entre des problèmes de santé
et la présence de sources de pollution
à l'intérieur du bâtiment.*



**Parlez-en
à votre
médecin !**